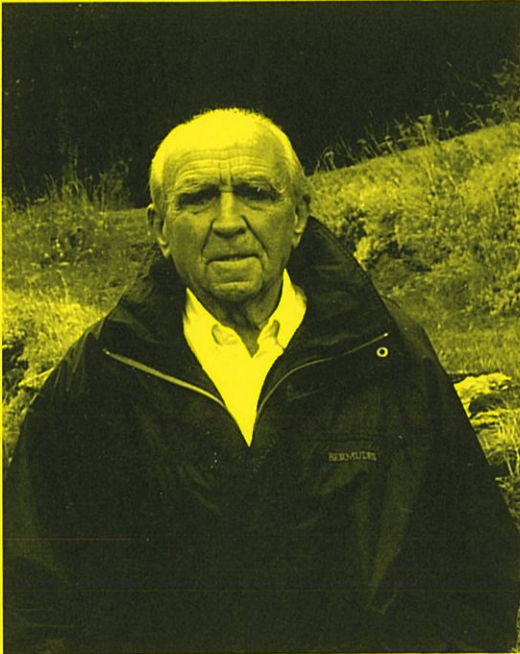


DANS LA LEGENDE DU SPORT

RENCONTRE AVEC HONORE BONNET, ancien Directeur des Equipes de France de Ski

Honoré BONNET a écrit les plus belles pages du sport français et international. Directeur des équipes de France de ski de 1959 à 1968, son palmarès est fabuleux.



Grâce à lui, l'Equipe de France de ski, a remporté :

- 5 médailles lors des J.O. de Squaw Valley en 1960,
- 5 médailles lors des Championnats du Monde de Chamonix en 1962,
- 7 médailles lors des J.O. d'Innsbruck en 1964,
- 16 médailles lors des Championnats du Monde de Portillo en 1966,
- 10 médailles lors des J.O. de Grenoble en 1968.

Nous l'avons rencontré le 1^{er} Octobre 2003 à Pra-Loup. Il a bien voulu répondre aux questions de LEGISPORT, auquel il est abonné.

Il fait le point sur sa carrière, ses titres et sur l'évolution du ski.

Question 1 : En Août 1966, à l'occasion des Championnats du Monde de ski qui se sont déroulés à Portillo (Chili), vous entrez dans la légende du sport. Directeur des équipes de France de ski, grâce à vous, la France remporte presque toutes les médailles.

Avec le recul aujourd'hui, trente-sept ans après, comment a-t-on pu arriver à un tel triomphe et comment avez-vous pu amener les Français à un tel niveau de perfection ?

Honoré BONNET : « J'ai été entraîneur par hasard, je n'ai jamais voulu être entraîneur. C'est la vie qui m'a mené, ce n'est pas moi.

Au début, je souhaitais être entraîneur de saut à ski et lorsque je suis revenu d'Autriche avec ma femme britannique, tout s'est précipité.

En 1956, c'est lors d'une réunion à Chamonix que j'ai pris conscience de mes possibilités, puis, c'est le drame de Vincendon – Henry en 1956 – 1957 qui a été décisif, j'ai vécu une aventure humaine extraordinaire.

C'est à ce moment-là qu'on m'a proposé de prendre en main l'Equipe militaire de descente à partir de 1957, ce que j'ai accepté.

Là, j'affine mes méthodes, j'étudie la technique, la psychologie... et je conçois une préparation physique mimétique. Je voulais faire de ces militaires des athlètes de haut niveau même si je connaissais peu le sport de haut niveau.

Ma méthode a été vite connue des responsables de la Fédération Française de Ski car certains militaires que j'entraînais faisaient partie de l'Equipe de France.

Ma notoriété devient grandissante et alors que j'étais paralysé depuis trois mois, un responsable de la Fédération me propose un marché : être soit entraîneur soit directeur de l'Equipe de France masculine.

J'ai dit : « Non, je m'occupe de tout, des filles et des garçons » et finalement, je deviens en 1959 le directeur des Equipes de France de ski. Je complète ma méthode et je donne une place importante à la diététique, à la relaxation, à la pédagogie, à la psychologie, au mental et aussi au yoga.

Cela a été très important et même si ça a déplu à certains skieurs, mais dès 1960, les succès sont là et les victoires commencent.

Mon style est particulier car je n'ai pas hésité par exemple en

1961 à renvoyer les filles car je voulais miser sur des filles de 15 – 17 ans en qui je prédisais une grande carrière (comme Marielle Goisichel).

L'avenir me donnera raison et ce dont je suis fier, c'est, outre les très nombreuses médailles obtenues, d'avoir pu donner une base sociale aux skieurs en les faisant enrôler aux douanes.

C'est vrai que Portillo, c'est une très grande page du sport français, tout a été dit, mais nous n'avons pas tout gagné car deux courses nous ont échappé. Je pense avoir contribué pleinement à l'épanouissement des champions que j'ai pu mener au sommet du ski international. Mais nous avons aussi connu des défaites, comme à Wengen en 1960, cela m'a servi par la suite. ».

« Nous avons obtenu un grand nombre de titres sur une longue durée, sur plusieurs Championnats du Monde et sur plusieurs Jeux Olympiques »

Question 2 : On parle, comme références du sport français qui gagne, les victoires en Coupe du Monde de football 1998 et lors des Championnats du Monde d'athlétisme Paris 2003.

Ne pensez-vous pas que vos succès sont bien plus importants ?

Honoré BONNET : « Portillo, c'est plus fort que France 1998 et Paris 2003. Nous avons remporté 16 médailles, dont 7 médailles d'or sur 8. Incontestablement, les victoires de l'Equipe de France de ski lors de mon « règne » sont bien plus importantes par le nombre des médailles remportés et la qualité des champions consacrés



(Killy, les sœurs Goisichel, Famose, Mir, Perillat, Bozon, Vuarnet, Mauduit...). Cependant, le football, par sa médiatisation souvent excessive et son universalité, font de lui un sport incontournable.

Le ski est beaucoup moins diffusé à la télévision que le football et lorsque c'est le cas, c'est sur une chaîne privée qui n'est pas regardée par tout le monde.

Sans minimiser France 98 et Paris 2003, nous avons obtenu un grand nombre de titres sur une longue durée, sur plusieurs Championnats du Monde (Chamonix 1962 et Portillo 1966), sur plusieurs Jeux Olympiques (Squaw Valley 1960, Innsbruck 1964 et Grenoble 1968).

N'oublions pas aussi les victoires en coupes du monde. Le travail a payé, mais aussi la chance car on ne peut pas gagner sans la chance.

La France vient de remporter en Août 2003 sept médailles à l'occasion des Championnats du Monde d'Athlétisme à Paris.

Mais par rapport aux 20 médailles des Américains qui ont fini premiers, ce n'est pas beaucoup. ».

Question 3 : Aujourd'hui, l'équipe de France de ski n'est plus aussi dominatrice qu'à votre époque malgré les titres gagnés ces dernières années dont les Jeux Olympiques de Salt Lake City.

Les autres nations sont-elles supérieures et quels conseils donneriez-vous aux entraîneurs actuels ?

Honoré BONNET : « Personne n'est supérieur à personne.

On ne peut pas juger sereinement ce qu'on ne connaît pas.

Je ne peux parler que de ce que j'ai vécu et je ne peux pas donner de conseils aux entraîneurs actuels car le ski a tellement évolué depuis, tout a changé.

Quant à l'Equipe de France, elle est composée aujourd'hui de skieurs et skieuses de qualité. ».

« Jean-Claude Killy était très recherché par toutes les grandes marques américaines »

Question 4 : Les temps sont loin où le champion autrichien Karl Schranz était exclu pour des faits de professionnalisme car aujourd'hui, la tendance est plutôt au commerce, au marketing, au sponsoring...

Des skieurs comme les français Emile Allais, Jean-Claude Killy ou le suédois Ingemar Stenmark sont peut-être les pionniers de cette mouvance. Comment expliquez-vous cette évolution et peut-on parler de « ski business » ?

Honoré BONNET : « Le Président du Comité International Olympique Avery Brundage avait tort de penser qu'un sportif, même premier, ne devait pas monnayer ses titres ni avoir de protection sociale. Il ne se préoccupait pas non plus de savoir comment vivaient ou vivraient ces sportifs. J'ai caché pendant des années que mes coureurs étaient payés pour « survivre ».

Ce n'est pas normal que des athlètes qui apportent une grande auréole à leur pays ne soient pas payés ou rémunérés.



Souvent, on confond mécénat et sponsoring. Le mécène vise le long terme, alors que le sponsor vise le court terme, la rentabilité immédiate, et cette distinction, beaucoup ne veulent pas la comprendre.

Ce n'est pas normal que Karl Schranz aie été exclu des Jeux Olympiques de Sapporo en 1972 pour avoir touché des sommes alors que d'autres en percevaient aussi, mais cela n'a pas empêché l'Autrichien d'être reçu en « héros » à Vienne, il aurait fallu disqualifier les 27 autres concurrents.

On ne peut pas dire qu'Emile Allais soit un des pionniers du sponsoring. Il a surtout monnayé ses qualités plutôt que son talent, il a été moniteur de ski à Squaw Valley et à Portillo, mais ce n'est pas des sommes importantes car ce n'est pas du sponsoring.

En revanche, il a été président de la société Rossignol, ce qui a permis la mise en place sur le marché de skis portant son nom.

Le sponsoring est né après 1970 en définitive. Jean-Claude Killy est parti aux Etats-Unis pour gagner des courses en parallèle, lesquelles étaient diffusées en direct sur NBC. J'avais moi-même inventé ces courses.

Le nom du champion permettait de promouvoir ceci ou cela et même à New York, il y avait un panneau qui portait le nom « le Roi Killy ».

Les contrats de sponsoring étaient nombreux pour lui et il a bien su gérer sa carrière, Jean-Claude Killy était très recherché par toutes les grandes marques américaines.

Le suédois Ingemar Stenmark a fait la même chose quelques années plus tard.

Dans le sponsoring, il n'y a pas que les victoires qui comptent, il y a aussi le physique.

Quant à moi, j'ai eu des propositions intéressantes mais j'ai compris que l'entraîneur intéressait moins les annonceurs que les champions, les vedettes du moment, et c'est tout à fait logique.

Le sponsoring a été aussi favorisé par la concurrence entre les fabricants de skis qui veulent les champions. »

« Sans argent, une bonne sécurité ne peut pas être mise sur pied. Le danger étant inhérent au ski, il est capital d'avoir l'obsession de la sécurité »

Question 5 : La sécurité des pistes est une des priorités des organisateurs et des responsables du ski mais les accidents sont nombreux. De grandes championnes comme l'autrichienne Ulrike Maier et la française Régine Cavagnoud sont décédées, la première en 1994 en compétition et la seconde en 2001 à l'entraînement.

Le ski est-il vraiment trop dangereux ou les exigences de sécurité ne sont-elles pas assez élevées ?

Honoré BONNET : « Il faut dissocier les deux accidents car l'un a eu lieu en compétition et l'autre à l'entraînement. Dans le cas de Régine Cavagnoud, il y avait un entraînement commun franco - allemand et si on ne parle pas les deux langues, il peut y avoir des accidents, comme cela a été hélas le cas. Sur les pistes, la sécurité a toujours été mon dada. J'ai arrêté un jour une course de descente à Saint Gervais car l'arrivée était trop étroite, au grand dam du président de la Fédération Française de ski qui était ensuite président du

Comité d'organisation de la course.

La course est ensuite repartie avec une ligne d'arrivée plus large c'est-à-dire normale.

Il faut protéger l'athlète qui n'a qu'une obsession : aller vite ; et il doit passer la ligne d'arrivée avec la plus grande sérénité possible.

Aujourd'hui, des responsables de la Fédération Internationale de Ski étudient minutieusement les pistes. Il y a aussi les filets de protection, mais l'investissement financier est énorme.

Sans argent, une bonne sécurité ne peut pas être mise sur pied. Le danger étant inhérent au ski, il est capital d'avoir l'obsession de la sécurité. ».

« Le dopage est incompatible avec le ski »

Question 6 : Vous savez que le dopage est une tricherie dans le spectacle sportif. Le ski est-il concerné par ce fléau ?

Honoré BONNET : « Le ski est un spectacle de qualité où les aléas sont nombreux. En ski, on ne sait pas ce qui peut se passer, on ne sait pas si un skieur va franchir la ligne d'arrivée.

Le dopage est incompatible avec le ski qui exige une grande visualisation, un coup d'œil minutieux et des réflexes qui seraient diminués ou surexcités par le dopage.

Par exemple, si on passe une porte à 3 cm de l'endroit prévu, on est battu, et si on passe trop près de l'endroit prévu, on peut percuter la porte. Se doper, c'est prendre le risque d'avoir une moins grande visualisation, et donc de perdre la course. ».

LEGISPORT A SON SITE INTERNET

www.legisport.com

Vous y trouverez des informations sur le droit du sport, la présentation des bulletins et des activités de LEGISPORT



OU TROUVER L'INFORMATION JURIDIQUE SUR INTERNET ?

Impossible d'être informé sur tous les aspects juridiques liés à l'activité sportive. Pourtant, il est essentiel, sinon d'être bien informé, tout au moins de savoir rapidement où trouver l'information qui nous manque. Pour cela, le recours aux sites internet est un bon moyen de gagner du temps et d'être vite informé :

CNOSF :
www.comite-olympique.asso.fr

Ministère des Sports :
www.sports.gouv.fr

Journal Officiel, Codes et Lois :
www.legifrance.gouv.fr

Légisport :
www.legisport.com

NOTE AUX LECTEURS

Le Bulletin d'informations juridiques sportives LEGISPORT est rédigé par Maîtres Serge et Michel PAUTOT, docteurs en droit et avocats au Barreau de Marseille. Les photos sont de Philippe MARION.

LA LIBRAIRIE DE LEGISPORT

à LEGISPORT,
8 Rue d'Arcole,
13006 Marseille

NOM.....

Prénom.....

Fonction.....

Adresse.....

.....

Code Postal.....

Ville.....

Tél.....Fax.....

Mail.....

Internet.....

Je commande : ci-joint mon chèque

Abonnement à LEGISPORT pour un an pour 24 € (six numéros)

Collection des LEGISPORT N° 22 à 43 pour 52 €

Dossier « LES OBLIGATIONS DES CLUBS SPORTIFS » : 16 €

Dossier « LE SPONSORING AVEC MODELES DE CONTRATS » : 16 €

Dossier « LA RESPONSABILITE EN SPORT » : 16 €

Dossier « SPORT ET CONTRAT DE TRAVAIL AVEC MODELES » : 16 €

Livre « LES RESPONSABLES DE FURIANI » : 16 €

Thèse de doctorat en droit « LE SPORT ET L'EUROPE » (800 p.) : 83 €